VACANCES D'AUTOMNE
Du 23 au 27 octobre 2017
11/17 ANS

Les activités proposées au KLUB

➢ **Lundi 23 octobre de 10h à 18h** : **sortie « Trampoline Park » à Courcouronnes -** 2 h de jeux dans le plus grand trampo park de France ! Repas au self, ***participation supplémentaire 6 euros,*** 20 places.

➢ **Mardi 24 octobre de 10h à 18h** : **Port au Cerises « Rallye Photos »** Découvrez le parc sous forme de course ludique et repartez avec vos souvenirs, avec vos appareils photos ou portables. Repas au self**,** ***participation supplémentaire 5 euros,*** 20 places.

➢ **Mercredi 25 octobre de 16h à 0h00 : Sortie au Théâtre à Paris (séance à définir) + repas fast food,** ***participation supplémentaire 5 euros,*** 13 places.

➢ **Jeudi 26 octobre de 17h à 0h00 : Grande soirée jeux** en équipes façon « Vendredi Tout est permis entre amis ! ». Soirée Intercommunale avec les jeunes des communes de l'Orée de la Brie**.** Repas inclus, 15 places.

➢ **Vendredi 27 octobre de 10h à 18h00** : **Activités : Atelier cuisine Cookies choco noisettes** à ramener chez soi et atelier jeux de société avec déjeuner au self, 24 places.

DÉPARTS ET RETOURS DEVANT L'ÉCOLE, EN BAS DES ESCALIERS
Renseignements et inscriptions: scolaire@varennes-jarcy.fr / 01.69.00.10.91
Sorties ouvertes aux varennois et extérieurs
Tarif journalier varennois 13.81€ - extérieur 17.68€ - forfait 5 jours consécutifs 55.24€
1/2 journée 5.88€ - Dégressif selon quotient familial.

CRÉNEAU LIBRE GYMNASE – Première séance le 4 novembre

Rendez-vous au gymnase le vendredi de 19h à 20h30 et/ou le samedi de 17h30 à 19h.

RÉCOMPENSE BACHELIERS

Lors de la cérémonie des vœux du maire le 13 janvier prochain, les lauréats 2017 seront récompensés. Si tel est votre cas, n'oubliez pas de déposer une copie de votre diplôme et un justificatif de domicile en mairie.

DEVENEZ AGENT RECENSEUR POUR VOTRE COMMUNE

Le recensement de la population aura lieu en janvier 2018. Si vous avez 18 ans et êtes disponible en soirée et le week-end, vous pouvez d'ores et déjà présenter votre candidature en qualité d'agent recenseur.

Le rôle de l'agent de recensement

Il se rend chez l'habitant après avoir reçu une formation. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire de la commune, qui officialise sa fonction pour une durée donnée.
L'agent recenseur dépose au domicile les questionnaires du recensement :
- Une feuille de logement par foyer
- Un bulletin individuel pour chaque personne vivant au domicile, quel que soit son âge.
Enfin, il récupère les documents lorsque ceux-ci sont remplis

RECENSEMENT À 16 ANS

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie. Après cette démarche, vous obtenez une attestation de recensement qui pourra vous être demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

TICKETS CINÉMA

Des tickets pour le cinéma LE BUXY à Boussy-Saint-Antoine sont en vente en mairie au tarif unitaire de 6€. Ce dispositif s'adresse aux jeunes et aux familles.

AGENDA

Mardi 31 octobre : Soirée Halloween, programme à venir.
Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre : Marché de Noël

Plus d'informations sur www.varennesjarcy.com rubrique enfance jeunesse
Facebook : jeune à varennes